

Certains Amopaliens domiciliés loin de Montpellier, souhaitent un nouveau lieu dans l'Hérault pour la prochaine Assemblée générale. Après La Grande Motte en 2011, Béziers en 2013, Sète en 2015, et 2 années à Montpellier nous sommes revenus à Sète où sommes toujours très bien accueillis. Pour autant beaucoup de nos membres manquent ce rendez-vous.

C'est, pour toute l'équipe du bureau, la 4^e année de mandat qui se termine aujourd'hui. Nous terminons ce jour un engagement au service de l'AMOPA.

Je remercie vivement tous les membres de cette équipe qui ont assuré avec beaucoup de sérieux et de dévouement les missions de leur mandat.

Il s'agira tout à l'heure de reconduire une nouvelle équipe pour 4 ans. Certains souhaitent poursuivre pour un autre mandat, d'autres quittent le Bureau, mais souhaitent y rester associés.

Nous sommes passés sous la barre des 200 adhérents soit une légère baisse par rapport à l'année dernière.

Cette diminution de nos adhérents doit nous faire réfléchir sur l'avenir de l'AMOPA. Les nouveaux adhérents ne sont pas assez nombreux et sont très difficiles à fidéliser.

Comment faire partager nos valeurs aux nouveaux nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques ? Chaque année, nous nous posons les mêmes questions...

Je pense que la prochaine équipe devra être encore plus attentive au besoin des adhérents et tout faire pour convaincre les nouveaux nommés ou promus à nous rejoindre. Cette diminution des adhérents est constatée dans beaucoup d'associations.

Pour l'AMOPA cette baisse est sensible dans beaucoup de départements. Cependant certains ont réussi, avec beaucoup d'efforts, à augmenter leur effectif. Comment ? Par contact direct, par téléphone et avec beaucoup de relances.

Les axes retenus en 2016 ont été reconduits 2017 à savoir :

- Lettre aux Amopaliens non à jour de leur cotisation,
- Contact avec le Rectorat et l'inspection académique,
- Contact avec les établissements,
- Création d'outils de communication,
- Participation à la remise des diplômes des Palmes académiques avec le DASEN (30 mars 2017 pour la promotion du 14 juillet 2016),
- Information permanente sur le site de l'AMOPA Hérault et diffusion de nos actions sur le site national de l'AMOPA.
- Rédaction et publication de la revue AMOPA34 que vous avez tous reçue.
- Publication dans le site national de l'AMOPA

- Information sur les concours AMOPA 2018

Les concours AMOPA sont nombreux :

- Défense et illustration de la Langue française (Lycées/collèges)
 - o Prix d'expression écrite de la Langue française,
 - o Prix de la Jeune Poésie,
 - o Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle ?
 - o
- Défense et illustration de la Langue française (Élèves de CM1 et CM2),
- Prix de géographie (Lycées/Universités),
- Prix d'Histoire (Lycées),
- Concours « Nous l'Europe » (Lycées et 3^e de collège),
- Concours « Prix annuel du Meilleur projet incluant conception et réalisation »,
 - o (CAP/Bac Pro et étudiants BTS DUT et licence professionnelle).

Pour faire connaître ces concours, nous multiplions l'information.

Je tiens à remercier Monsieur STANECK, Directeur des services de l'Éducation nationale pour son aide et son engagement à faire diffuser par ses services tous nos concours.

Résultats des concours 2017 :

En 2017/2018

- CM2 St Maurice de Navacelles,
- CM2 Ganges,
- CM2 Murviel les Montpellier,
- Collège Pierre Mendès France JACOU.

Le congrès international de l'AMOPA en 2019 à La grande Motte

- Pour réaliser ce congrès, nous avons créé un Comité d'organisation entre l'Hérault, le Gard et la Lozère. Une première réunion s'est tenue à La Grande Motte le 24 novembre 2017.
- Dans l'ordre du jour de cette AG, nous ferons le point sur l'organisation de ce congrès.

Chers amis, mon rapport moral se termine.

Je remercie à nouveau toute l'équipe du bureau de notre section pour son action et son dévouement.

Je donne la parole à Anne-Marie JOYEUX pour son rapport d'activités.

Bernard JOUBERT

RAPPORT D'ACTIVITES de 2017 - Secrétaire : Anne-Marie JOYEUX

Au cours de l'année 2017, nous avons tenu des réunions de bureau le 10 janvier, le 7 mars, le 9 mai, le 26 juin, le 3 octobre, le 6 décembre. Six réunions annuelles, c'est notre moyenne. Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque séance et soumis à l'approbation des membres du bureau à la séance suivante.

ADHESIONS 2017

Les effectifs diminuent très rapidement d'année en année malgré les efforts conjugués du siège national et de la section de l'Hérault et malgré des relances nombreuses et coûteuses en raison des frais postaux de plus en plus élevés. Cette année, nous n'atteignons pas les 200 adhérents....

ACTIVITES EN 2017

Notre assemblée générale de 2017 a eu lieu le 11 mars à Montpellier, salle Jacques 1er d'Aragon. Vingt-cinq adhérents présents et cinquante-quatre pouvoirs. Ces chiffres posent le problème des pouvoirs car chaque membre présent ne peut avoir qu'un seul pouvoir.

La réunion nationale des Présidents de section s'est tenue le 14 mars à Paris : les 4/5 des présidents des sections y assistaient dont le Président JOUBERT pour l'Hérault. Il en ressort principalement que l'AMOPA doit se faire connaître et reconnaître comme d'utilité publique auprès des Collectivités territoriales et locales. Le thème « Pacte de solidarité » a été évoqué. Pour le deuxième Livre blanc, auquel le Président BERTHET tient beaucoup, 87 sections ont répondu à l'appel du siège national. Cela représente 75 % de la totalité des sections. Le premier Livre blanc date de 2012, avec une participation de 50 % des sections.

Le Congrès international de l'AMOPA a eu lieu à Bordeaux du 3 au 6 juin. Le Président JOUBERT était présent. Il ressort de ce congrès la volonté et l'importance de renforcer l'unité de l'association nationale et aussi notre capacité mobilisatrice. L'AMOPA doit élargir ses engagements en France et dans le monde. (Revue de l'AMOPA n° 217)

Le Président JOUBERT s'est attelé à la réalisation du kakemono AMOPA Hérault.

CONCOURS AMOPA

Le lundi 22 mai, au collège Max Rouquette de St André de Sangonis, quelques membres du bureau ont remis les prix aux 11 élèves, de la 6e à la 3e qui ont participé au concours « Expression et illustration de la langue française ». Les textes étaient de teneur très variée et certains même plutôt surprenants. Chacun a été récompensé de sa participation par un livre.

SORTIES – VOYAGES et MANIFESTATIONS

La traditionnelle galette des rois de 2017 : c'était le 19 janvier à l'Espace Jacques 1er d'Aragon à Montpellier, galette partagée avec nos amis de l'Ordre National du Mérite. Trente Amopaliens y ont participé.

Du 26 avril au 6 mai, quelques-uns d'entre nous sont allés en Grèce, grâce à Marie- Louise BOURDIC qui, comme d'habitude, nous avait préparé un très beau voyage en Macédoine grecque, à Thessalonique et ses environs puis vers les monastères de Météores.

Le vendredi 19 mai, l'Ordre National du Mérite nous conviait à la salle Guillaume de Nogaret au concert du Groupe Vocal Vagabondages et l'Orchestre symphonique d'Oc Orchestra au profit des prix de l'Ordre du Mérite national et du Mérite du Civisme et de l'Éducation citoyenne pour la jeunesse.

L'AMOPA du Gard avait prévu le samedi 20 mai une rencontre interdépartementale à Anduze, la bambouseraie de Prafrance et au Musée du Désert : nous étions 19 héraultais à nous joindre aux gardois.

Comme chaque année, la Légion d'Honneur nous invite au méchoui traditionnel le samedi 10 juin à Juvignac.

En juin, le Président JOUBERT nous a emmenés sur les pas des Templiers et des Hospitaliers à la Couvertoirade et St Eulalie de Cernon. Ce fut une très agréable journée pour les Amopaliens présents.

Le samedi 23 septembre, une vingtaine de personnes de la section AMOPA Paris 14^e et des Amopaliens d'Allemagne du Nord sont venus à Montpellier le temps d'un week-end pour découvrir notre région. La présidente de cette section parisienne, Madame THOUVENOT nous a proposé une rencontre amicale et quelques-uns d'entre nous ont participé à cet échange sympathique au cours d'un repas à la Brasserie du Corum à Montpellier.

Après la pause estivale, nous avons eu notre repas de rentrée le 18 octobre à la Brasserie du Corum; après ce repas, il était prévu une visite de l'exposition sur Bacon et Nauman « Face à face » au musée Fabre, mais personne n'a été tenté.

Le vendredi 24 novembre, le Président avait organisé une journée de travail à la Grande Motte pour préparer le Congrès international de mai 2019, en présence de M. DORATO, président de la section de Monaco et trésorier national adjoint, chargé du suivi des congrès et de M. COYO, président de la section du Gard.

Voici ce que nous vous avons proposé pour l'année 2017.

RAPPORT FINANCIER de l'ANNEE 2017 – Trésorière : Marie-Louise BOURDIC

La trésorière commente le bilan financier qui est projeté sur écran : les différents postes des recettes et des dépenses de l'exercice ; elle explique l'importance des sommes qui transitent sur le compte de l'Association : ce sont les montants des voyages et sorties qui sont encaissés puis reversés aux services organisateurs.

L'assistance donne son quitus à la trésorière pour le travail qu'elle accomplit en plus de la comptabilité : l'organisation des voyages et certaines sorties ainsi que la réalisation de la plaquette annuelle de la section de l'Hérault.

RAPPORT du vérificateur des comptes : Michel SABATHIER

Comme chaque début d'année, le vérificateur contrôle les pièces comptables de l'exercice et félicite la Trésorière pour le travail minutieux, clair et précis qu'elle lui a présenté. Il ne constate pas d'anomalie. C'est un quitus sans réserve pour la Trésorière.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Pour la section de l'AMOPA de l'Hérault, cette année 2018 est une année électorale. Mais le quorum n'est pas atteint : pour 182 adhérents à jour de leur cotisation, il y a 50 membres présents ou représentés qui peuvent voter. (25 présents et 25 pouvoirs). Donc, nous enchaînons par une assemblée générale extraordinaire.

Nomination des scrutateurs : Mme Réjane CASTETS – M. Michel MIFSUD

Liste des candidats : Mme BOURDIC, Mme CASTETS, Mme CORDONI, M. DESMONS, M. JOUBERT, Mme JOYEUX, et M. MIFSUD.

Résultat du vote : 50 inscrits – 50 votants : excepté M. DESMONS absent, chacun des 6 candidats ont été élus ou réélus.

Le Conseil d'administration se réunit et attribue à chacun ses fonctions, à l'unanimité.

Bureau : Président : Bernard JOUBERT

- Vice-président : Michel MIFSUD
- Secrétaire : Anne-Marie JOYEUX
- Secrétaire-adjointe : Réjane CASTETS
- Trésorière : Marie-Louise BOURDIC
- Trésorière –adjointe : Monique CORDONI

La composition du Bureau est présentée à l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Il est vivement applaudi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h30.

Un apéritif, offert par l'AMOPA et servi sur place, est suivi d'un repas au restaurant « La Table de Jean » sur la Corniche de Sète.

Le Président

Bernard JOUBERT

La Secrétaire

Anne-Marie JOYEUX